

Le corps vertueux. Théorie et pratique de la prière dans l'instruction des novices dominicains (XIII e - XV e siècles)

Sophie Dutheillet de Lamothe

► To cite this version:

Sophie Dutheillet de Lamothe. Le corps vertueux. Théorie et pratique de la prière dans l'instruction des novices dominicains (XIII e - XV e siècles). e-Spania - Revue interdisciplinaire d'études hispaniques médiévales et modernes, Civilisations et Littératures d'Espagne et d'Amérique du Moyen Âge aux Lumières (CLEA) - Paris Sorbonne, 2015, 10.4000/e-spania.24931 . hal-01442036

HAL Id: hal-01442036

<https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01442036>

Submitted on 20 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



e-Spania

Revue interdisciplinaire d'études hispaniques
médiévales et modernes

22 | octobre 2015

Vices et vertus / Les ports de la monarchie espagnole
/ La Fabrique du Local

Le corps vertueux. Théorie et pratique de la prière dans l'instruction des novices dominicains (XIII^e- XV^e siècles)

Sophie Dutheillet



Édition électronique

URL : <http://e-spania.revues.org/24931>

ISBN : 978-2-919448-92-0

ISSN : 1951-6169

Éditeur

Civilisations et Littératures d'Espagne et
d'Amérique du Moyen Âge aux Lumières
(CLEA) - Paris Sorbonne

Ce document vous est offert par Aix
Marseille Université



Référence électronique

Sophie Dutheillet, « Le corps vertueux. Théorie et pratique de la prière dans l'instruction des novices dominicains (XIII^e-XV^e siècles) », *e-Spania* [En ligne], 22 | octobre 2015, mis en ligne le 31 octobre 2015, consulté le 18 janvier 2017. URL : <http://e-spania.revues.org/24931> ; DOI : 10.4000/e-spania.24931

Ce document a été généré automatiquement le 18 janvier 2017.



Les contenus de la revue *e-Spania* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le corps vertueux. Théorie et pratique de la prière dans l'instruction des novices dominicains (XIII^e-XV^e siècles)

Sophie Dutheillet

La prière entre vice et vertu

- 1 La parabole du pharisien et du publicain (Luc, 18) suffit à rappeler que la prière peut être à la croisée du vice et de la vertu. Orgueil et humilité, justice et injustice, pudeur et impudeur, hypocrisie, repentir, idolâtrie, mensonge peuvent s'y attacher tour à tour, manifestés dans l'état d'esprit et de cœur du dévot, dans les mots qu'il emploie, mais aussi dans son corps, son attitude, ses gestes :
- 2 Le Pharisien, debout, priait ainsi en lui-même : « O Dieu, je te rends grâce de ce que je ne suis pas comme les autres hommes, qui sont voleurs, malfaisants, adultères, ou encore comme ce collecteur d'impôts. Je jeûne deux fois par semaine, je paie la dîme de tout ce que je me procure ». Le collecteur d'impôts, se tenant à distance, ne voulait même pas lever les yeux au ciel, mais il se frappait la poitrine en disant : « O Dieu, prends pitié du pécheur que je suis ». Je vous le déclare : celui-ci redescendit chez lui justifié, et non l'autre, car tout homme qui s'élève sera abaissé, mais celui qui s'abaisse sera élevé.
- 3 À ces deux conduites paradigmatiques, humble et orgueilleuse, de la prière, correspondent ainsi deux attitudes corporelles nettement opposées. D'une part une station debout empreinte de fierté, un discours froid et structuré qui dénote une absence de sentiment, d'autre part une humiliation du corps et du regard, à distance de l'image sainte, une gestuelle dynamique de pénitence (« il se frappait la poitrine ») et un discours bref de supplication.
- 4 Ces deux attitudes et les enjeux moraux qui s'y attachent sont illustrés dans le *Livre des vices et des vertus*, ouvrage moralisant commandité en 1279 par Philippe III le Hardi à son confesseur dominicain, Laurent du Bois. Dans un manuscrit français de 1295 conservé à la

Bibliothèque nationale de France, les deux figures du Publicain et du Pharisien sont associées d'une part à la vertu d'humilité, personnifiée sous les traits d'un personnage féminin couronné tenant un oiseau dans un médaillon, l'un de ses attributs, d'autre part à l'orgueil, représenté par la chute du roi impie Ochosias, racontée dans le deuxième *Livre des Rois* (2R, 8, 25) :

Laurent du BOIS, *Livre des vices et des vertus*, 1294, Paris, Bibliothèque Nationale de France, Français 938, f° 74.



Figure achetée à la BNF, librement reproductible pour une utilisation non commerciale.

- 5 Le Pharisien de l'image, surdimensionné, tête couverte et relevée, regard méprisant tourné vers le Publicain (et donc détourné de l'autel), une main gantée et le doigt pointé vers le collecteur d'impôts, voit sa prière rejetée par le Christ en majesté. Sa mine orgueilleuse comme la position compliquée qu'il adopte, rappelant le désordre de la position du roi Ochosias en pleine chute au registre supérieur, suffisent à rendre patent le caractère pervers de son oraison. Au contraire, le Publicain se présente tourné vers l'autel, le visage de trois quarts regardant vers le Christ, dans la posture dite de *genuflexio proclivis* décrite par Hugues de Saint-Victor ou Humbert de Romans dans *l'Expositio super constitutiones fratrum praedicatorum*. Cette position physique de soumission, de révérence et d'humiliation, au contact de la terre, est un vecteur de vertu morale. L'humilité passe ici par l'abaissement du corps : il en est le signe, mais aussi une source. Cette opposition de l'orgueil et de l'humilité dans la prière est également illustrée dans un autre manuscrit du même livre, conservé à la bibliothèque Mazarine, où à l'orgueil du roi Ochosias est associée l'hypocrisie du Pharisien :

Laurent du BOIS, *Livre des vices et des vertus*, 1295, Paris, Bibliothèque Mazarine, ms 870, f° 89 v.



Reproduit avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque Mazarine.

- 6 L'enseignement de la prière dans les milieux monastiques fait une place non négligeable à la juste posture du corps. C'est tout particulièrement le cas dans l'Ordre dominicain, voué par la volonté de son fondateur à la prédication sous toutes ses formes, à l'étude et à la prière. Les maîtres successifs de l'Ordre et les maître des novices au sein des couvents, en charge de la formation spirituelle et de la discipline corporelle des frères, ont produit aux XIII^e et XIV^e siècles un certain nombre de traités dont ils ont usé et que nous nous proposons d'étudier ici à travers trois exemples : les écrits d'Humbert de Romans, maître général de l'Ordre entre 1254 et 1263 (en particulier l'*Expositio super constitutiones fratrum praedicatorum* et le *De officiis ordinis*¹), le *Libellus de consolatione et instructione novitiorum*², œuvre d'un frère anonyme de Toulouse datée de 1283, et le *De modo orandi corporaliter Sancti Dominici*, rédigé par un frère bolonais dans les années 1280 et connu à travers trois manuscrits postérieurs richement illustrés³.
- 7 À la lumière de ces traités et des représentations qui les accompagnent, nous chercherons à déterminer quels vices et vertus s'attachent à la théorie et à la pratique de l'oraison dans le milieu dominicain, en particulier dans sa dimension gestuelle et corporelle.

L'héritage d'Hugues de Saint-Victor (1096-1141)

- 8 Mais avant d'en venir aux trois ouvrages qui vont constituer le corpus de cette étude, il nous faut revenir un instant sur la place occupée par le maintien du corps dans l'enseignement prodigué aux novices, et sur l'héritage dans ce domaine des écrits d'Hugues de Saint-Victor⁴. Dans son *De institutione novitiorum*, ouvrage destiné aux novices victorins, écrit dans la première moitié du XII^e siècle et connu à travers près de

180 manuscrits, il propose un art de vivre au couvent qui traite à la fois de la conduite corporelle et spirituelle. Voici comment il décrit la dialectique du corps et de l'esprit au chapitre X (*Quid sit disciplina et quantum valeat*) :

De même en effet que, de l'inconstance de l'esprit, naît une agitation désordonnée du corps, de même aussi quand le corps est maté par la discipline, l'esprit est fortifié pour la constance. Et peu à peu, à l'intérieur, l'esprit se dispose au repos, quand, grâce à l'observance de la discipline, on ne laisse pas se répandre au dehors les mouvements mauvais. La vertu est donc entière, quand, par la garde intérieure de l'esprit, les membres du corps sont régis selon l'ordre. De fait, c'est la garde intérieure qui maintient dans l'ordre les membres du corps au-dehors⁵.

- 9 La discipline du corps est le fruit de la discipline et de la vertu intérieures. Réciproquement, l'habitude d'un juste maintien corporel aide l'esprit à fortifier sa constance : « Et petit à petit, l'habitude aidant, s'imprime dans l'esprit la même forme de vertu que la discipline maintient dans l'attitude du corps à l'extérieur »⁶. À l'opposé, la gesticulation reflète le désordre de l'esprit et est indissociablement associée au mal. Les gestes déréglés, tordus, inutiles, les membres croisés sont l'expression de la perversion intérieure. Les représentations des possédés, des bourreaux du Christ, des impies, des damnés, des fous dans l'art médiéval, avec leurs grimaces et leurs contorsions, montrent ce lien fondamental.
- 10 Dans son *De virtute orandi*, Hugues de Saint-Victor s'intéresse toutefois peu au corps comme acteur de la dévotion, en proie au vice ou à la vertu. Sa réflexion porte principalement sur l'effort de l'orant pour faire coïncider son état intérieur avec les mots de sa prière et sur les différents degrés menant à la contemplation parfaite. En effet, dans la pensée hugonienne, il semble que la qualité de la prière repose sur deux éléments actifs – dont le corps comme entité autonome est exclu –, les lèvres (la parole) et le cœur :
- Il y a trois genres d'orants : ceux qui prient seulement avec les lèvres, ceux qui prient seulement avec le cœur, ceux qui prient avec les lèvres et le cœur ensemble. Ceux qui ne prient qu'avec les lèvres sont des hypocrites (*dolosi*), car ils n'ont pas dans leur cœur ce qu'ils prononcent par la bouche. Ceux qui prient avec le cœur et les lèvres sont sincères (*veraces*), car ils ressentent ce qu'ils disent. Ceux qui ne prient qu'avec le cœur sont des dévots (*devoti*), car ils veulent que leur prière ne soit entendue que par Dieu. Lorsque donc nous prononçons des mots en priant, si nous pensons ce que nous disons, nous faisons ce qu'il se doit⁷.
- 11 Dans le *De modo orandi*, la question de l'oralité de la prière et de sa supériorité sur la prière intérieure et muette, thème récurrent au Moyen Âge, est abordée dans un sens qui rejoint ce qui précède : le corps, soumis à l'esprit et reflétant son état intérieur, peut agir sur lui en retour en excitant sa vertu :
- Pour ce qui regarde Dieu, la dévotion du cœur pourrait suffire à elle seule, si l'expression orale de la prière n'avait pas pour objet d'éveiller une plus grande dévotion dans l'esprit de celui qui prie⁸.
- 12 Le projet d'Hugues de Saint-Victor de faire croître ensemble les vertus de l'esprit et du corps, ses mises en garde contre le geste déréglé, sa recherche au contraire du juste usage de chaque membre dans sa fonction – on n'écoute pas la bouche ouverte, par exemple –, d'harmonie et d'équilibre, constituent un héritage fécond au XIII^e siècle⁹. Voici ce que, dans le même esprit, préconise Humbert de Romans dans ses *Constitutiones* à propos de la tenue des frères dans le chœur lorsqu'ils chantent des psaumes (*De iis quae requiruntur ad bene psallendum*) :
- Que le frère se tienne avec révérence lors de l'office divin dans le chœur ; non pas, comme cela arrive pour certains, en gardant relevé sur la tête son capuce blanc et le

capuce noir baissé, ou revêtu d'un habit non conforme pour quelque autre raison ; qu'il ne se tienne pas les pieds l'un sur l'autre, les jambes écartées, indécentement projetées en avant ou qu'il ne régisse pas de façon irraisonnée tout autre de ses membres. Qu'il ne crache pas, ne se gratte pas immodérément, provoquant de cette sorte les autres à commettre des saletés. Que ses yeux ne vagabondent pas, mais restent baissés ; que son visage ne montre pas d'effronterie, mais qu'il reste pudique en présence d'une si grande majesté ; que son corps tout entier ne soit pas mobile, se déplaçant tantôt par ci, tantôt par là ; se couchant tantôt sur un coude, tantôt sur l'autre ; mais qu'il montre la stabilité de son esprit par la stabilité de son corps¹⁰.

- 13 Comme chez Hugues de Saint-Victor, la stabilité du corps montre celle de l'esprit tandis que la gesticulation et le geste inutile, voire déviant, sont associés au vice (dissolution, désordre, indécence, effronterie...).
- 14 Mais le milieu dominicain, qui partage avec les victorins la règle de saint Augustin, va pousser plus loin cette réflexion et la mener dans un champ encore peu exploré par Hugues de Saint-Victor et promis à des développements importants : l'enseignement de la discipline du corps dans l'exercice particulier de la prière individuelle. Le corps, qu'Hugues de Saint-Victor considérait essentiellement à travers le juste maintien de la discipline quotidienne, devient l'un des piliers de l'exercice de l'oraison, avec le cœur et la parole.

La discipline vertueuse du corps dans l'enseignement des frères prêcheurs : trois traités dominicains de la deuxième moitié du XIII^e siècle

Les *Constitutiones* d'Humbert de Romans

- 15 Dans le chapitre II des *Constitutiones*, intitulé *De inclinationibus*, Humbert de Romans pose comme préalable à son exposé l'action conjointe de trois agents dans l'exercice du culte divin : le cœur (*cor*), la bouche (*os*), c'est-à-dire la parole, et le corps (*corpus*). Aussi s'attache-t-il à mettre en garde contre un maintien désordonné et à proposer au contraire une véritable grammaire gestuelle propre à la prière pour faire du corps un instrument de dévotion et de vertu :
- Afin de comprendre mieux ce qui va être dit dans ce chapitre, il faut savoir que trois choses doivent concourir au digne exercice du culte divin : le cœur, la bouche et le corps. [...] Au culte du corps se rapportent les humiliations qu'il pratique devant Dieu, ou ses images et autres représentations : c'est de cela dont nous allons discourir¹¹.
- 16 Humbert de Romans établit dans la suite de son chapitre une classification très précise des différentes *humiliationes* du corps pouvant être pratiquées dans la prière, collective mais aussi secrète. Il distingue les *inclinaciones*, les *genuflexiones* et les *prostrationes*, qu'il subdivise encore en sous-catégories en fonction du degré d'inclinaison du buste. Il explique et justifie ces inclinations par des états particuliers de l'âme, des affects, des vertus. Ainsi la *reverentia*, l'*humilitas*, la *devotio*, l'*obedientia*, la *verecundia* (pudeur modeste, retenue) sont-elles associées aux prostrations et genuflexions, qui adviennent dans des situations extrêmement variées mais doivent, souligne-t-il, toujours correspondre à un état intérieur. Plus loin, des gestes ou postures précis de telle ou telle partie du corps sont associés à des intentions singulières qui contribuent à la qualité de la prière.

- 17 C'est ainsi qu'il parvient à définir la position la plus parfaite pour prier (« *aptior ad orandum* ») :

Il faut savoir que la gèneuflexion, la tête et les yeux levés, les mains jointes, est entre toutes la position la plus parfaite pour prier, ainsi que l'ont reconnu les spécialistes. La gèneuflexion comporte en effet la qualité d'humilité ; de l'élévation de la tête et des yeux naît facilement l'élévation du cœur, car l'âme suit aisément les dispositions du corps à cause du lien qui l'unit à lui ; et la jonction des mains est l'expression du sentiment. Or, rien n'est plus utile à la prière que l'humilité, l'intention et le sentiment¹².

- 18 La gèneuflexion est associée à l'humilité, la tête et le regard tournés vers l'image sainte ou le ciel, donc vers le haut, au mouvement d'élévation de l'esprit. Quant aux mains jointes, geste souvent associé à la douleur, elles expriment la participation émotive de l'orant à sa prière. Cette position à genoux, qui s'impose comme la position privilégiée de la prière aux XIII^e et XIV^e siècles, trouve ici une justification théorique complète et parfaitement construite, qui inscrit dans le corps les trois éléments constitutifs de la prière que sont l'humilité (la révérence et la soumission au divin), l'élan vers Dieu et l'objet de la prière (ce qu'Humbert de Romans appelle *intentio*), et le sentiment, souvent identifié comme « componction », sorte d'état de compassion, joie et souffrance mêlés dans la communion avec le Christ, qui peut s'exprimer par les manifestations corporelles les plus diverses et parfois spectaculaires. Le don des larmes, systématiquement mis en exergue dans l'hagiographie de saint Dominique, en est un exemple.

- 19 Ainsi, Humbert de Romans tient pour parfaite non une position qui manifesterait de façon spectaculaire l'extase ou la communion avec le divin, mais bien une position d'humilité, d'effort, de concentration d'un religieux ordinaire en oraison. Il définit à l'échelle de l'Ordre la discrète perfection de la discipline du corps en prière. Bien au contraire, des positions plus spectaculaires, présentes dans l'hagiographie de saints dominicains (saint Dominique en tête) pour décrire des séquences de prière remarquables, sont peu recommandées aux frères, voire condamnées comme impropres à leur prière. C'est le cas des « prostrations avec les bras étendus en croix, la bouche contre terre : car elles manquent de décence, et alourdissent parfois confusément le corps à cause de la froideur de la terre »¹³. Cette position, rejetée par Humbert de Romans pour son manque de décence et de mesure mais aussi son manque d'efficacité et de pertinence du fait de l'engourdissement du corps qui s'ensuit, est pourtant bien documentée dans l'hagiographie de saint Dominique. Présente dans le *De modo orandi* - c'est la deuxième manière de prier du saint dans le manuscrit de Bologne -, rédigé dans les mêmes années que les *Constitutiones*, elle apparaît aussi dans certaines légendes du saint. Ainsi, les *Vitae fratrum* de Gérard de Frachet décrivent-elles, au chapitre 3 de la partie 2 consacrée à saint Dominique (*De submersis eius oracione restitutis*¹⁴), un miracle où le saint obtient la grâce de Dieu pour un groupe de naufragés en adoptant précisément la position de prostration bras en croix (« *toto prostratus corpore, manibus in modum crucis extensis* »). Ce miracle, omis par Pierre Ferrand, Constantin, Jourdain de Saxe et Humbert de Romans dans sa *Legenda maior*, devait jouir d'une certaine popularité puisqu'il fut repris au début du XIV^e siècle par Bernard Gui et a fait l'objet de plusieurs représentations postérieures¹⁵, qui ne représentent toutefois pas le saint dans la position décrite plus haut. Dans les deux cas, le saint est représenté après l'obtention du miracle, en train de bénir les marins et de les sortir du fleuve. L'exclusion décrétée à la tête de l'Ordre de la position de prostration les bras en croix semble ainsi avoir gagné les images produites en son sein dès le milieu du XIV^e siècle.

- 20 Dans la *Legenda maior*, compilée dans les années 1260, comme dans les *Constitutiones*, Humbert de Romans cherche à uniformiser la culture littéraire, théorique et pratique de l'Ordre. Or, si les pratiques d'oraison nocturne de Dominique, ainsi que l'efficacité de sa prière d'intercession, sont bien documentées dans les passages traitant des vertus du saint et de ses miracles, on remarque qu'Humbert de Romans ne retient pas dans sa compilation certains passages montrant le saint dans des actes de prière miraculeux particulièrement spectaculaires et édifiants, présents dans d'autres sources. On peut citer à titre d'exemple la *Relation de sainte Cécile*, probablement écrite vers 1240 et diffusée dans le dernier tiers du XIII^e siècle, qui décrit dans le paragraphe consacré à la résurrection du jeune Napoléon une lévitation du saint en pleine messe là où le maître général de l'Ordre se contente pour évoquer la prière d'intercession de Dominique de ces deux mots : « *factaque oratione* ».
- 21 Est-ce qu'une description précise d'une séquence gestuelle donnant lieu à un miracle pouvait être taxée de magie ou d'hérésie, en donnant l'impression que la dynamique du corps prend le dessus sur la dévotion intérieure ou que le saint, plutôt que Dieu par son intercession, opère le miracle ? Le maître voulait-il éviter que des frères exaltés, cherchant à imiter le saint fondateur, ne dérogent à l'humilité discrète qui devait s'attacher à leur prière ? Estimait-il que certaines pratiques de dévotion dépassaient la mesure, s'opposaient à la tempérance, la modestie et l'obéissance qui sont les vertus premières du religieux ? Toutes ces raisons sont probablement à invoquer. Une interprétation trop radicale ou à la lettre de la corporéité de la dévotion des saints comportait en tout cas des risques que les guides spirituels des frères avaient à l'esprit. Jeûnes trop prolongés, veilles tournant à l'absurde, mortifications inutiles où la souffrance du corps prend le pas sur la dévotion de l'esprit sont autant de pratiques contre lesquelles Jourdain de Saxe met par exemple en garde, dès les années 1220-1230, Diane d'Andalò et ses sœurs de la communauté Sainte-Agnès de Bologne. Dans les lettres qu'il adresse à Diane, Jourdain de Saxe définit ainsi la vertu comme « humilité et patience, bénignité et obéissance, charité et modestie, toutes choses qui ne peuvent jamais croître outre mesure »¹⁶. La mesure en toutes choses, la modestie, l'humilité et l'obéissance, ne peuvent probablement mieux s'exprimer dans la pratique dévotionnelle des novices que par le maintien discret de la prière à genoux décrite par Humbert de Romans.
- 22 Comme Hugues de Saint-Victor, on voit donc qu'Humbert de Romans s'attache à l'expression dans et par le corps des vertus de l'âme et, plus encore, qu'il en fait un principe actif de la dévotion au même titre que le cœur (*cor*) et la parole (*os*), lui consacrant une part conséquente de ses écrits. Il pose un jalon dans la réflexion sur l'usage du corps dans l'oraison, en associant des attitudes et gestes précis à des états d'âme et à des vertus. La mesure, la révérence et l'humilité constituent l'horizon de son enseignement, qui rejette le désordre, mais exprime aussi, explicitement et par omission, une méfiance envers des positions spectaculaires pouvant être associées à l'indécence, à l'excès et à l'orgueil.

Libellus de consolatione et instructione novitiorum

- 23 Le *Libellus de consolatione et instructione novitiorum*¹⁷, daté de 1283, se donne pour objectif d'instruire le novice sur la manière de servir Dieu intérieurement dans l'esprit et extérieurement dans le corps (« *ad novitios in religionis moribus informandum, videlicet qualiter interius in mente et exterius in corpore Deo debeant famulari* »). Aussi une partie est-

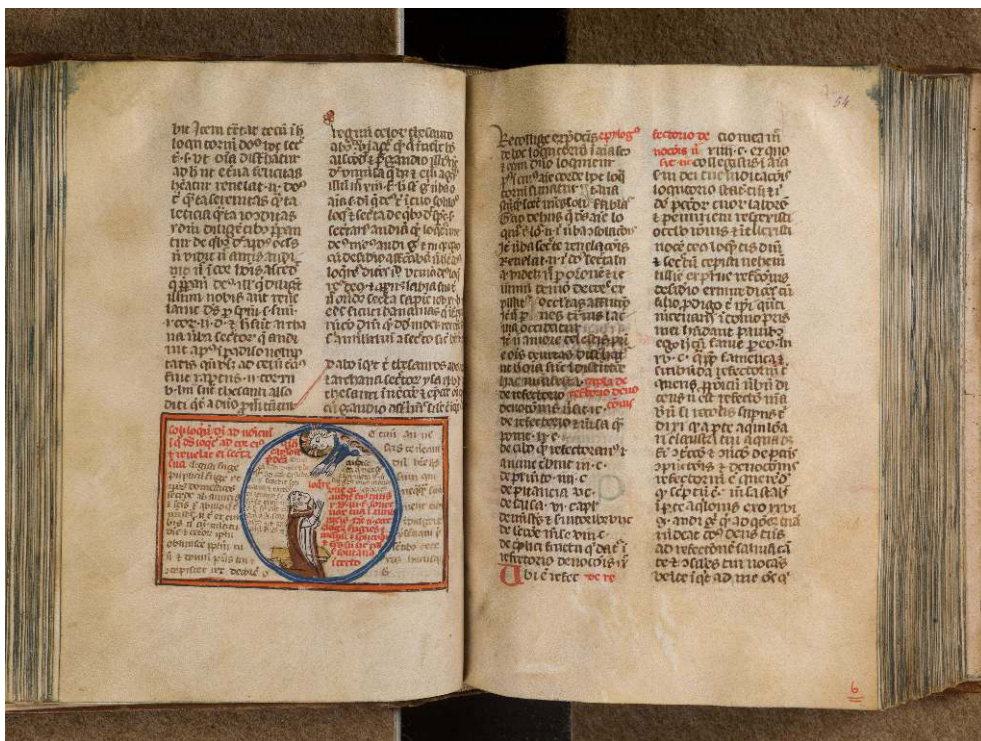
elle consacrée au maintien que doit adopter le novice entré en religion : « *de stabilitate sancte conversationis, videlicet de iustitia et timore in quibus novitius debet essere* ». La *iustitia*, que l'on pourrait traduire par justice mais aussi par justesse, ou encore par juste mesure, et la crainte (*timor*), sont donc les deux vertus en jeu dans l'éducation corporelle du novice. La vertu de *iustitia* associée au maintien du corps apparaît encore à plusieurs reprises dans le texte de cette partie : « *de iustitia quam debet homo religiosus sectari in monasterio seu in claustro, quantum ad Deum, et quantum ad prelatum, et quantum ad seipsum, et quantum ad proximum* » ; ou encore, plus loin, « *de iustitia cum qua debet apparere servus Dei coram Deo in ecclesia seu in templo* ».

- 24 L'un des intérêts du manuscrit de Toulouse réside dans la série d'images qui l'illustrent, dont l'auteur souligne dans le prologue l'utilité didactique, dans l'idée que le sensible permettra de toucher et d'enflammer facilement le cœur des jeunes novices. Par le sensible, l'homme, animal doué de corps et d'esprit, est conduit aux réalités spirituelles :

[...] J'ai fait figurer sur les différents sujets ici abordés des images et des peintures que j'ai jugées utiles à la compréhension de ce qui était dit ; pour que la représentation sensible des images conduise par la main en Dieu, vers les hauteurs spirituelles, l'homme, créature animale qui ne perçoit pas les choses de Dieu, aveuglé par les fantômes d'ici-bas¹⁸.

- 25 Parmi ces illustrations figurent plusieurs figures de novices à l'étude ou en prière. Or, les images montrant un novice en train de prier le montrent dans une position inchangée, qui correspond précisément à la position *aptior ad orandum* définie par Humbert de Romans :

Frère anonyme de Toulouse, *Libellus de consolatione et instructione novitiorum*, 1283, Toulouse, Bibliothèque municipale, ms 0418, f° 053v, Dieu parlant à un novice dominicain.



Reproduit avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque municipale de Toulouse.

Frère anonyme de Toulouse, *Libellus de consolatione et instructione novitiorum*, 1283, Toulouse, Bibliothèque municipale, ms 0418, f° 245, Novice en prière devant le Christ en croix.



Reproduit avec l'aimable autorisation de la Bibliothèque municipale de Toulouse.

- 26 La singularité s'efface au profit d'une représentation-type du frère en prière, contribuant à montrer l'absorption du novice dans l'Ordre et sa discipline, sa spiritualité, sa règle. Par ailleurs, on peut remarquer que le novice a, dans l'ensemble des représentations, systématiquement la tête et le regard levés vers plus grand que lui (une vision, le Christ...). L'humilité, doublée d'un désir d'élévation, semble sa première vertu.

De modo orandi corporaliter sancti Dominici

- 27 Le contraste entre la richesse de la réflexion menée à l'échelle de l'Ordre aux XIII^e et XIV^e siècles sur les différentes façons de faire participer le corps à la prière d'une part, et la récurrence de la position à genoux, mains jointes, tête levée dans l'austère enseignement prodigué aux novices d'autre part, pourraient surprendre. En effet, un autre traité destiné à l'édification et l'enseignement des frères et certainement proposé à la méditation des novices, le *De modo orandi corporaliter sancti Dominici*, s'attache au contraire à montrer le saint fondateur de l'Ordre en prière dans une variété significative de positions et de séquences gestuelles. Ce traité, rédigé par un frère bolonais dans les années 1280, à la croisée entre le genre du traité de prière et l'hagiographie, présente le fondateur dans une succession de postures de prière - 9 ou 14 - accompagnées de références bibliques et de discours plus ou moins articulés du saint. Jean-Claude Schmitt a livré une étude nous ayant servi de référence des images des trois manuscrits illustrés qui nous sont parvenus de cet ouvrage : un manuscrit en latin et un autre en castillan du XIV^e siècle, un manuscrit en langue vulgaire italienne du XV^e siècle.

- 28 Dans l'introduction, l'auteur du traité formule l'idée thomiste – dont le présupposé est une union hylémorphique de l'âme et du corps inspirée par Aristote – selon laquelle le corps, mû par l'âme, agit en retour sur elle et excite sa dévotion. À ce titre, le corps, devenu instrument passif et actif, devient un champ d'exploration et d'apprentissage fécond. Le *De modo orandi* propose à travers des exemples variés mais unis par une certaine cohérence spatio-temporelle une analyse de ces mécanismes d'action et de stimulation réciproques du corps et de l'âme dans l'acte d'oraison :

De plus notre glorieux et vénérable frère Thomas d'Aquin et Albert, de l'Ordre des Prêcheurs, dans leurs divers écrits ; comme aussi Guillaume dans son traité des vertus, ont exposé avec noblesse, sainteté, dévotion et élégance, la manière de prier, suivant laquelle l'âme se sert des membres du corps afin de se porter vers Dieu avec plus de ferveur ; de telle sorte que l'âme, qui anime le corps, est à son tour mue par celui-ci, et entre parfois en extase comme saint Paul, ou bien en de saints transports comme le prophète David¹⁹.

- 29 Dès l'introduction se dessine une dynamique du corps en prière, qui part de l'effort conscient (l'âme se sert des membres du corps) à l'élévation vers Dieu où âme et corps se stimulent mutuellement, jusqu'à la possibilité de l'extase ou du ravissement qui abstrait l'orant des réalités corporelles et sensibles²⁰.
- 30 Le *De modo orandi* montre le saint dans diverses positions, dont certaines correspondent aux *inclinaciones* décrites par Humbert de Romans, mais qui font également une place aux positions debout du corps redressé et aux *prostrationes veniae*, y compris, comme nous l'avons vu, à la position allongée, bras en croix et bouche contre terre que le maître général de l'Ordre déconseille aux frères. Une autre position remarquable est présente dans l'opuscule tout en faisant l'objet d'une mise en garde. Il s'agit d'une position debout les bras en croix (dixième manière de prier du manuscrit de Bologne ; sixième manière dans le manuscrit du Vatican). Le texte associe cette manière à plusieurs miracles du saint : la résurrection de Napoléon (la lévitation décrite dans la Relation de sœur Cécile déjà citée est mentionnée dans le texte), le sauvetage des marins que nous avons également évoqué (on note ici une divergence par rapport à Gérard de Frachet qui associe le miracle à une prostration) :

On a vu aussi d'autres fois le saint père Dominique prier les mains ouvertes, les bras fortement tendus en forme de croix, et debout, le corps bien droit autant qu'il le pouvait. C'est ainsi qu'il pria quand, sur sa prière, Dieu ressuscita le jeune Napoléon, dans la sacristie du couvent de Saint-Sixte, à Rome. [...] Il pria semblablement quand, près de Toulouse, il sauva des pèlerins anglais en danger de se noyer dans le fleuve. N'est-ce pas ainsi que pria le Seigneur, cloué en croix les mains et les bras étendus, poussant des cris puissants accompagnés de larmes abondantes et méritant d'être exaucé pour l'excellence de sa piété ? Le saint homme Dominique n'avait recours à cette manière de prier que dans les circonstances où, sous l'inspiration de Dieu, il savait que quelque chose de grand et de merveilleux allait se produire par la vertu de sa prière. S'il ne défendait pas aux frères de prier ainsi, il ne les y exhortait pas davantage²¹.

- 31 Cette posture, associée à l'accomplissement d'un miracle, semble ainsi d'ordre plus hagiographique que normatif.
- 32 Dans ces deux positions, debout et de prostration, qui font l'objet d'une certaine mise en garde dans les textes et qui sont rejetées par Humbert de Romans, on remarque que les bras sont étendus en croix. Cette identification au crucifié, clairement exprimée dans le texte reproduit ci-dessus et plusieurs fois présente dans l'hagiographie de saint Dominique²², si elle honore le fondateur de l'Ordre et sert à l'édification de chacun,

ne doit donc pas être un objet d'imitation ou d'orgueil pour le frère ordinaire, qui doit cultiver les vertus d'humilité et d'obéissance. Au XIII^e siècle, les signes corporels forts d'identification au Christ, comme l'a été la stigmatisation de saint François qui n'était pas mentionnée dans la première bulle de canonisation promulguée par Grégoire IX, font l'objet d'un certain soupçon. Ce signe d'identification trop fort peut être associé à une forme d'*hybris* chrétienne ou d'orgueil, alors même que, comme on l'a vu, l'humilité et la crainte sont des piliers de la prière. En abolissant par l'imitation stricte la distance avec le sacré, le dévot peut se livrer à un acte d'impiété. François lui-même, conscient du caractère particulièrement extraordinaire et ambigu du miracle, faisait tout pour cacher ses plaies à ses frères, tout comme Dominique se cachait dans ses nuits de veille. L'identification au Christ souffrant, si elle est une composante croissante des pratiques de dévotion à la fin du Moyen Âge, notamment à travers les ordres mendiants, ne doit pas signifier aux XIII^e et XIV^e siècles l'abolition de la distance entre divin et humain.

- 33 Ainsi, chez les dominicains, l'imitation du Christ, voire certaines formes d'identification avec Lui, si elles sont bien présentes dans l'hagiographie et l'esprit des Constitutions des Frères Prêcheurs, font l'objet d'une mise à distance dans l'organisation de la vie de l'Ordre et l'enseignement prodigué aux frères. Seul un charisme particulier peut justifier les grâces accordées à la prière de Dominique, proposé à la base de l'Ordre comme modèle à admirer autant qu'à imiter. La profusion héroïque des postures spectaculaires du saint dans sa prière qui se dessine à l'échelle de l'ensemble de l'hagiographie du saint contraste ainsi avec la répétitivité modeste de celle du novice à genoux, mains jointes, regard humblement levé.
- 34 L'attention particulière portée à l'encouragement de l'humilité dans la prière des novices trouve encore un exemple éclatant près d'un siècle et demi plus tard, au couvent San Marco de Florence. Décoré vers 1440 par Fra Angelico et ses disciples, le couvent présente dans les cellules un ensemble de fresques qui servaient de support à la prière individuelle des moines : en général, une scène illustrant un épisode de la vie du Christ, incluant une représentation de l'un des trois saints piliers de l'Ordre, saint Dominique, saint Pierre Martyr ou saint Thomas, en prière ou en méditation. Ceux-ci adoptent des positions variées : debout, assis ou à genoux, lisant, méditant ou contemplant la scène sainte, les bras pliés ou en croix, les mains jointes ou croisées, une main ou les deux mains levée(s), tenant un livre ou se donnant la discipline... autant de variations qui peuvent rappeler la diversité des postures adoptées dans le *De modo orandi*²³. Pourtant, dans l'un des couloirs dont plusieurs chercheurs s'accordent à penser qu'il abritait les cellules des novices, se déploie une série d'une régularité remarquable par rapport à l'ensemble décrit plus haut. Une série de Crucifiés sur fond blanc, avec saint Dominique à genoux au pied de la croix, à la droite du Christ, la tête légèrement relevée vers Lui (le regard semble se porter vers les pieds du Christ, souvent étreints par les figures saintes en prière devant des crucifix) :

FRA ANGELICO et *alii*, Saint Dominique au pied du Crucifié, vers 1440, Florence, Couvent San Marco, Cellule 17.

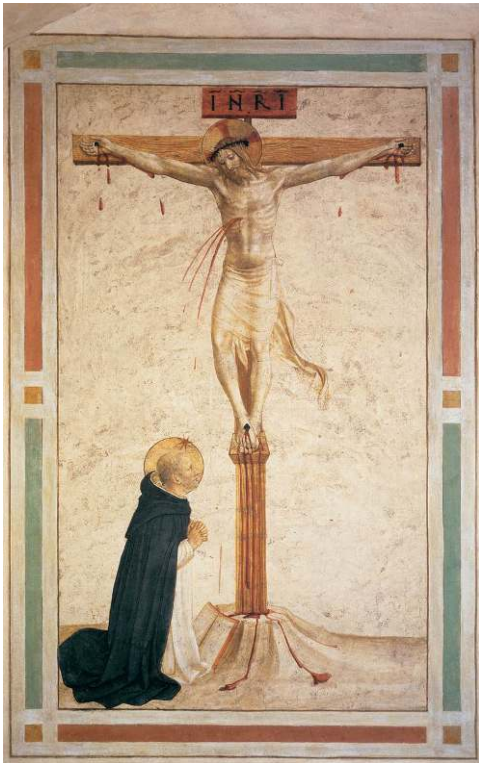


Image tirée de wiki commons – domaine public

FRA ANGELICO *et alii*, Saint Dominique au pied du Crucifié, vers 1440, Florence, Couvent San Marco, Cellule 20.

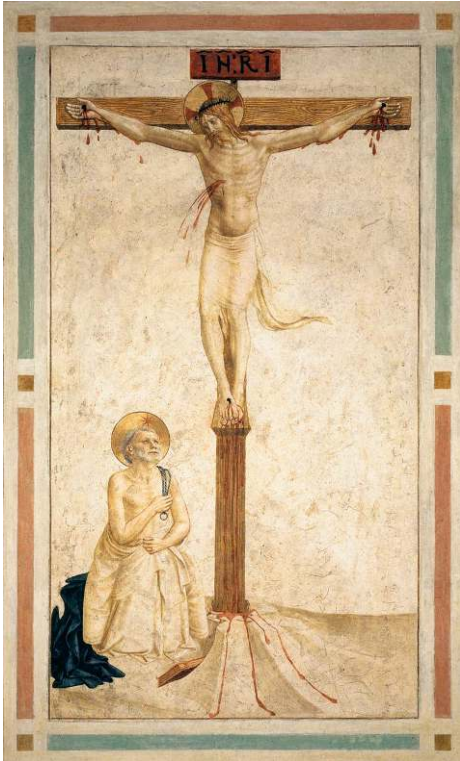


Image tirée de wiki commons – domaine public

- 35 Aucune représentation du saint debout ni du saint assis. Seule les différentes positions des mains (jointes, repliées sur la poitrine, ouvertes, étreignant la croix, et une représentation de Dominique à genoux se donnant la discipline) introduisent une variation dans cet ensemble dépouillé et austère. Dans son invitation à la prière du novice, Fra Angelico, frère de l'Ordre, fait donc sien l'enseignement prodigué à l'encontre des religieux débutants par Humbert de Romans et d'autres maîtres généraux à sa suite, et donne une expression visuelle magistrale aux vertus d'humilité, de patience, d'obéissance, de modestie et de mesure qui en constituent le socle.

NOTES

1. Humbert de ROMANS, *Opera de vita regulari*, Joachim Joseph BERTHIER (éd.), Rome : A. Befani, 1889. Sauf mention contraire, les traductions des différents textes en latin sont originales.
2. Ms. 0418, Toulouse Bibliothèque municipale. Le manuscrit a fait l'objet de plusieurs études dont Célestin DOUAIS, *Essai sur l'organisation des études dans l'Ordre des Frères prêcheurs au XIII^e et au XIV^e siècle (1216-1342)*, Paris : A. Picard, 1884.
3. Le *Codex Matritensis*, Madrid, Convento de Santo Domingo el Real, début du XIV^e siècle ; *Codex Rossinianus* 3, Bibliothèque Vaticane, début du XIV^e siècle ; *Codex Bononiensis*, Bologne, Couvent

Saint-Dominique, avant 1470. Une édition critique de cette œuvre a été établie par Simon TUGWELL (éd.), Toronto : Pontifical institute of mediaeval studies, 1985, tandis qu'une étude précise des différentes illustrations des manuscrits précités a été menée par Jean-Claude SCHMITT, « Entre le texte et l'image : les gestes de la prière de saint Dominique », in : Richard C. TREXLER (dir.), *Persons in Groups, Social Behaviour as Identity Formation in Medieval and Renaissance Europe*, Binghamton-New York : Center for Medieval and Early Renaissance Studies (Medieval and Renaissance Texts and Studies, vol. 36), 1985, p. 195-220.

4. Sur l'ensemble des traités consacrés au corps en prière et aux écrits qui lui sont consacrés, l'étude de Jean-Claude SCHMITT dans son ouvrage *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris : Gallimard, 1990, est la référence.

5. « *Sicut enim de inconstantia mentis nascitur inordinata motio corporis, ita quoque, dum corpus per disciplinam stringitur, animus ad constantiam solidatur. Et paulatim intrinsecus mens ad quietem componitur, cum per discipline custodiam mali motus eius foras fluere non sinuntur. Integritas ergo virtutis est, quando per internam mentis custodiam ordinate reguntur membra corporis. Interior namque est custodia que ordinata servat exterius corporis membra* », in : Hugh FEISS et Patrice SICARD (éd.), Dominique POIREL, Henri ROCHAIS et Patrice SICARD (trad. française), *L'œuvre de Hugues de Saint-Victor*, Turnhout : Brepols, 1997, t. 1, p. 48.

6. *Ibid.*, p. 50 : « *Paulatimque eadem virtutis forma per consuetudinem menti imprimitur, que foris per disciplinam in habitu corporis conservatur* ».

7. « *Tria sunt genera orantium : alii qui solis labiis, alii qui solo corde, alii qui et labiis et corde orant. Qui solis labiis orant dolosi sunt, quia non habent in corde quod ore proferunt. Qui corde et labiis orant, veraces sunt, quia sicut loquuntur, ita sentiunt. Qui solo corde orant, devoti sunt, quia orationem suam a Deo tantum audiri volunt. Quando ergo in oratione verba proferimus, si cogitamus quod loquimur, facimus quod debemus* ». Il s'agit de l'extrait d'un texte attribué à Hugues de SAINT-VICTOR cité in : Jacques-Paul MIGNÉ (éd.), *Patrologia latina*, 1854, Vol. 177, p. 598.

8. *L'œuvre de Hugues de Saint-Victor, op. cit.*, p. 145.

9. Dans le chapitre de son ouvrage *La raison des gestes dans l'Occident médiéval* consacré à la discipline des novices, voici ce que Jean-Claude SCHMITT écrit au sujet de l'héritage des conceptions d'Hugues de Saint-Victor dans la pensée du corps vertueux, *op. cit.*, p. 204-205 : « À l'aube du XIII^e siècle, les différents courants de la littérature morale d'origine cléricale prônent, principalement à travers la notion de *modestia* et parfois celles de *verecundia*, *temperantia*, voire d'*humilitas* et de *pudicitia*, une véritable vertu du geste idéal, expression de l'harmonie intérieure. Ces conceptions passent directement dans la théologie morale scolastique de Thomas d'Aquin ou de Pierre Bersuire ». Un autre chapitre de cet ouvrage est consacré à la gestuelle de la prière individuelle et aborde notamment les écrits de Pierre le Chantre et le traité du *De modo orandi corporaliter sancti Dominici*.

10. Humbert de ROMANS, *Opera de vita regulari*, éd. cit., p. 104 : « *[Frater] stet reverenter in officio divino in choro; non sicut quibusdam accidit, retento capucio albo in capite et nigro dimisso, aut aliter incompositus habitu; non pedem pedi supponendo, nec crura divaricando, vel tibias inhoneste projiciendo, aut alia membra indisciplinate regendo; non excreando, aut scalpendo se indecenter, aut hujusmodi immunditiis alios provocando; non vagis oculis, sed demissis; non effronti vultu, sed pudico coram tanta majestate adstando; non toto corpore mobilis, modo huc, modo illuc se transferendo; modo super unum cubitum, statim super alium accumbendo: sed stabilitatem mentis stabilitate corporis ostendendo* ».

11. *Ibid.*, p. 160 : « *Ad intelligentiam pleniorum eorum quae in hoc capitulo dicuntur, sciendum est quod ad cultum divinum digne peragendum tria debent concurrere, scilicet cor, os et corpus. [...] Ad cultum corporis pertinent humiliaiones corporis, quae fiunt coram Deo, vel imaginibus et similibus, intuitu Dei : de quibus hic agitur* ».

12. *Ibid.*, p. 169 : « *Illud autem sciendum est quod genuflexio cum elevatione capitis et oculorum, junctis manibus, dispositio est inter mones aptior ad orandum, sicut noverunt experti. Genuflexio enim habet humilitatem, elevationem vero capitis et oculorum sequitur facile elevatio cordis, quia anima propter*

colligationem quam habet cum corpore, facile sequitur dispositiones ejus ; manuum vero junctio expressio est affectus. Nihil autem est utilius in oratione quam humilitas, intentio et affectus ».

13. *Ibid.*, p. 167 : « *Prostrationes cum extensione brachiorum in modum crucis, et cum osculo terrae : quia non sunt decentes, et quia etiam indiscrete gravant corpus interdum ex terrae frigiditate ».*

14. Cf. Gérard de FRACHET, *Vitae fratrum ordinis praedicatorum necnon cronica ordinis ab anno 1203 usque ad 1254*, Benedictus Maria REICHERT (éd.), Louvain : E. Charpentier, 1896 (*Monumenta ordinis fratrum praedicatorum historica*, tome 1), p. 69 : « *Ad clamorem autem pereunium et circumstantis exercitus excitatus beatus Dominicus, qui in quadam ecclesia prepe fluvium erat orans, exivit et videns periculum toto prostratus corpore, manibus in modum crucis extensis, amarissime flens ad Deum clamavit, ut suo peregrinos liberaret a morte ; et post paululum surgens, sumpta de Deo fiducia, imperavit in Christi nomine, ut ad ripam venirent... ».*

15. Par exemple sur un retable de Francesco Traini daté de 1344-45 et conservé au Musée national de Pise, ou encore sur un autre de Lluís Borrassa daté de 1414-15 et conservé au Musée épiscopal de Vic.

16. Cf. Jourdain de SAXE, *Lettres à Diane d'Andalò*, Marguerite ARON (éd., trad. et annotations), Paris : Les éditions du Cerf, 2007. Voici ce que Jourdain écrit à Diane dans la lettre XXV : « Aussi je veux que pour toi d'abord, et pour tes Sœurs ensuite, tu sois extrêmement circonspecte et prévoyante car, je te l'ai souvent enseigné, la mortification corporelle est peu utile, et dans les veilles, les jeûnes et les larmes il est facile d'excéder la mesure. C'est le contraire dans la vertu, car la vertu est humilité et patience, bénignité et obéissance, charité et modestie, toutes choses qui ne peuvent jamais croître outre mesure ».

17. Le manuscrit conservé, du XIV^e siècle, est numérisé et consultable sur la base « Initiale » d'où sont issues les images. Toutefois, le contenu textuel n'a pu être consulté qu'à travers l'étude de Raymond CREYTENS, qui ne reproduit que partiellement le texte du manuscrit : « L'instruction des novices dominicains au XIII^e siècle d'après le ms. Toulouse 418 », *Archivum Fratrum Praedicatorum*, 20, 1948, p. 114-193.

18. Raymond CREYTENS, « L'instruction des novices dominicains au XIII^e siècle... », p. 119 : « [...] *de diversis materiis hiis collectis feci etiam hic fieri quasdam ymagines et picturas quas arbitrabar utiles ad predicta et ad hoc etiam ut animalem hominem qui nonndum percipit ea que dei sunt, obfuscatum ex phantasmatis mundanorum ad mentales ascensiones in deum sensibilis ymaginum representatio manuducat ».*

19. Traduction issue de *Saint Dominique - La vie apostolique*, Textes présentés et annotés par Marie-Humbert VICAIRE, o.p., Paris : Les éditions du Cerf, 1983, p. 93.

20. Dans la question 175 de la *Ila Pars* de la *Somme théologique*, qu'il consacre au ravissement, saint Thomas aborde la question de la séparation du corps et de l'esprit dans l'expérience du ravissement. Il en propose une interprétation qui, sans désunir esprit et corps, démontre que l'âme ravie accède à une forme de connaissance et de contemplation supérieure capable de faire abstraction des réalités sensibles et des images, qui constituent en temps normal le socle premier de notre perception et de notre connaissance : « Quoiqu'il ait été nécessaire que l'intellect de saint Paul fût abstrait dans son ravissement des images et de la perception des choses sensibles, cependant il n'a pas fallu que son âme fût séparée de son corps au point de ne pas lui être unie comme sa forme ». (D'après l'édition de l'abbé DRIOUX, *La Somme théologique de saint Thomas, latin-français en regard, avec notes théologiques, historiques et philologiques*, Paris : Librairie Classique Eugène Belin, 1856, t. X, p. 347.

21. *Saint Dominique - La vie apostolique, op. cit.*, p. 98.

22. On peut penser au miracle de la multiplication des pains.

23. Cf. William HOOD, « Saint Dominic's Manners of Praying : Gestures in Fra Angelico's Cell Frescoes at S. Marco », *The Art Bulletin*, Vol. 68, N° 2, Juin 1986, p. 195-206.

RÉSUMÉS

À travers trois traités de la deuxième moitié du XIII^e siècle issus de l'Ordre dominicain et destinés à la formation des novices, cet article étudie les recommandations relatives au corps en prière faites aux jeunes frères prêcheurs. Nous chercherons à dégager les composantes d'une juste prière par opposition à une prière non vertueuse, et la nature de la participation du corps à l'acte d'oraison.

Attraverso tre trattati domenicani della seconda metà del XIII^o secolo destinati alla formazione dei novizi, questo articolo studia le raccomandazioni relative al corpo in preghiera fatte ai giovani frati predicatori. Cercheremo ad individuare le componenti di una preghiera giusta in opposizione a una preghiera non virtuosa, e la natura della partecipazione del corpo all'atto di pregare.

INDEX

Mots-clés : prière, corps, vertu, novice, Ordre dominicain

Parole chiave : preghiera, corpo, virtù, novizio, ordine domenicano

AUTEUR

SOPHIE DUTHEILLET

Université Paris III, CERLIM